

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 21 juin 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

**N° : 2024/51**

**Modification du RIFSEEP  
du groupe de fonction  
A1 « Directeur »**

13 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Christophe MADROLLE (CR), Georges BOTELLA (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Cécile CHERY (ADEME), Magali GOLIARD (LPO Julie DELAUGE (CEN), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Bertrand LIENARD (CBNA), Jean MANGION (PNRs), Sébastien FOREST (DREAL) Agnès HENNEQUIN (ARBE)

2 Pouvoirs : Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral) donne pouvoir à Eric HANSEN (OFB), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon) donne pouvoir à Anne CLAUDIUS-PETIT,

12 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Violaine RICHARD (CR), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Patricia LEVY LEONESIO (FNE), Jean MANGION (PNRs), Philippe CARLES (CCIR), Jean-Yves PETIT (CESER), Claire POULIN (ARBE)

16 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Amine FLITTI (LPO), Christine MORICE (Métropole TPM), Marion CLEMENT (Métropole TPM), Carole TOUTAIN (CD84), Espoir BOUVIER (CR), Zoé MAHE (DREAL), Marion PEGUIN (conservatoire du Littoral), Suzanne GIOANNI (PNR), Marie-Hélène Butez (CA Grand Avignon), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents : 13 sur 25  
Quorum atteint**

- Vu** La délibération n° 2023/31 du 7 décembre 2023 du conseil d'administration approuvant la modification de l'intitulé du groupe A1 « Directeur Général des Services » en « Directeur » et l'application pour le directeur par intérim du nouveau plafond de l'IFSE correspondant à sa catégorie d'appartenance (groupe A1), et ce à compter de sa nomination et jusqu'au recrutement du directeur de l'EPCE ;
- Vu** La délibération n° 2023/41 du 6 février 2024 du conseil d'administration adoptant la proposition de retenir Madame Audrey MICHEL au poste de Directrice de l'Etablissement Public de Coopération Environnementale Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement à compter du 1er mars 2024 en contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable par période de trois ans, et de sa rémunération par référence à l'indice brut 721 du grade d'ingénieur principal ;
- Considérant** Que la revalorisation du RIFSEEP du groupe A1 « Directeur » a été réparti de la manière suivante : un plafond annuel IFSE de 37.000 € et un CIA de 5.550 € correspondant à 15% de l'IFSE, pour un plafond annuel de 42.550 €, se référant au décret n° 2020-182 du 27 février 2020 pour le groupe A1 « Directeur

» correspond au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – groupe 1 avec un montant plafond annuel de 42.600 € ;

Que le plafond annuel de 42.600 € correspond au cadre d'emplois des attachés territoriaux – groupe 1 et non des ingénieurs territoriaux ;

Qu'après avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion des Bouches du Rhône en date du 26 février 2024, il convient aux membres du conseil d'administration de modifier le RIFSEEP du groupe A1 « Directeur » correspondant au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – groupe 1 avec un montant plafond annuel de 55.200 € répartie de la manière suivante : un plafond annuel IFSE de 46.920 € et un CIA de 8.280 € ;

Que lors de la présentation du présent rapport et de son vote, la Directrice, Madame Audrey MICHEL, s'est retirée de la salle ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :**

- De modifier le RIFSEEP du groupe A1 « Directeur » correspondant au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – groupe 1 avec un montant plafond annuel de 55.200 € répartie de la manière suivante, un plafond annuel IFSE de 46.920 € et un CIA de 8.280 €,
- D'autoriser la Présidente à régulariser le RIFSEEP de Madame Audrey MICHEL, Directrice de l'Etablissement Public de Coopération Environnementale Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement, depuis sa nomination à compter du 1er mars 2024,
- D'ouvrir les crédits nécessaires sur le chapitre 012.

Fait et délibéré à Marseille, le 21 juin 2024

Pour copie conforme,  
**La Présidente,**  
**Anne CLAUDIUS-PETIT**

